

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2017
COMPTE RENDU**

Le 19 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Revonnas, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre DEGEZ,

Date de la convocation : 13.01.2017

PRESENTS Mrs DEGEZ, ROCHE, MARTINEZ, POMMATAU, MATHIEUX, AIUDI, NOELL, BURNICHON, FOILLERET, RATINET, Mmes GAUTHIER, BERGER, MAZUIR,

SECRETAIRE DE SEANCE : M. AUIDI Romain

ORDRE DU JOUR :

- ❖ Approbation du compte rendu de la séance précédente
- ❖ Dossiers urbanismes
- ❖ Déclaration d'intention d'aliéner
- ❖ Travail des commissions
- ❖ Questions diverses

❖ **Approbation du compte rendu du précédent conseil :**

Le compte rendu du 15 décembre 2016 a été approuvé.

❖ **Dossiers urbanismes :**

♦ **Dossiers d'urbanisme déposés :**

Deux Déclarations Préalables et un Certificat d'Urbanisme ont été déposés en mairie :

- **DP 001 321 16 D0023** : Monsieur CHARVET Aurélien (rue des Chênes)

Aménagement du garage en habitation

Le dossier a été envoyé, pour son instruction à la DDT avec un avis favorable.

- **DP 001 321 17 D0001** : Monsieur DARBON Julien (rue du Revermont)

Aménagement du garage en habitation

Le dossier est accepté.

- **CUa 001 321 16 D1007** : Maitre MANIGAND Thierry

Demande de Certificat d'Urbanisme concernant la vente RIVOIRE et BERTHELEMY/VARIOT

Monsieur le Maire rappelle le dépôt de deux Déclarations Préalables par Monsieur Stéphane GARCIA, une pour la réfection de sa toiture, et une pour la réfection de la toiture avec la mise en place d'une fenêtre de toit pour la propriété qu'il vient d'acquérir. Cette dernière a été retirée par le pétitionnaire suite à l'avis négatif des Bâtiment de France.

Monsieur BASSET, qui avait déposé un dossier pour une terrasse couverte en octobre qui a été refusé en l'état par le conseil municipal car il ne répondait pas aux critères du PLU, a demandé plus d'explications sur ce refus et souhaite réaliser un nouveau dossier pour ce même projet.

❖ **Déclaration d'Intention d'Aliéner** :

Deux demandes d'aliénation ont été examinées :

Parcelle section B, numéros 836– Propriétaires Christine et Elisabeth VEUILLET

La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain.

Parcelle section AA, numéros 93– Propriétaires Laurent RUPANI et Sophie SCHMITT

La commune ne souhaite pas exercer son droit de préemption urbain.

❖ **Travail des commissions** :

♦ **Commission voirie/bâtiments** :

▪ *PLU* :

Suite à la réunion du 19 décembre avec Loïc KARM, chargé de mission du SCOT, plusieurs solutions peuvent être envisagées :

- Si modification du règlement de plusieurs zones, une procédure avec enquête publique serait nécessaire,
- Si les modifications se concentrent sur une zone, la modification simplifiée peut être envisagée, sous réserve de l'accord de l'administration. Celle-ci peut refuser la modification simplifiée et même imposer une révision complète du PLU.

Une prise de contact a été réalisée avec le cabinet d'étude d'urbanisme Daily-Martin, pour étudier les différentes possibilités.

▪ *Bâtiments – Programme de travaux* :

La commission bâtiments s'est réunie pour préparer l'élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement.

Le programme proposé par la commission envisage dans un premier temps l'installation d'éléments de cuisine dans l'ancienne école, des petits travaux d'accessibilité et de sécurité à l'école, au cimetière, dans l'ancienne école ainsi qu'à la mairie, l'achat de matériel pour l'agent communal et d'un défibrillateur, l'aménagement du cimetière. La salle des Orchys de l'ancienne école sera repeinte dans les semaines à venir.

Ensuite ce programme intègre des travaux de réfection et de mise en sécurité de la voirie, la poursuite des travaux de mise aux normes d'accessibilité, l'aménagement des salles inoccupées de l'ancienne école (salle de cinéma ? logement ? salle de réunion ?), des travaux à la salle

polyvalente et à l'église ainsi que des frais d'études pour ces travaux et pour une modification ou révision du PLU.

Pour les travaux de mise en sécurité, de la RD 52 à l'entrée du village, le projet sera à l'étude en 2017 pour une réalisation en 2018. Ce type de travaux nécessitera une convention tripartite entre le département, l'intercommunalité et la commune.

♦ **Commission communication :**

Les différents retours des habitants sur la parution du bulletin municipal sont positifs.

Les vœux du conseil municipal se sont bien déroulés, l'ouverture à la discussion avec les habitants fut intéressante.

La commission va prochainement commencer la réflexion sur la future lettre, qui sera principalement axée sur le budget 2017. La possibilité d'organiser une réunion publique sera étudiée dans un second temps, lorsque la préparation du budget sera avancée.

Le journal le Progrès a sollicité les élus pour un article intitulé « bilan de la gestion de la nouvelle équipe municipale ». Une rencontre aura lieu en ce sens avec une journaliste suite à la préparation du budget.

♦ **Commission scolaire/périscolaire :**

Sonja VION est inscrite à une formation sur l'hygiène alimentaire organisée par le laboratoire départemental d'analyses de l'Ain, le 8 février.

Pour une formation de secourisme, l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers a été sollicitée pour organiser une formation de secourisme premier secours pour un groupe de 8 à 10 personnes, qui sera proposée au personnel communal et également à l'équipe enseignante.

Une rencontre sera organisée avec l'ensemble du personnel communal de l'école.

♦ **Commission associations/fleurissement :**

L'Assemblée Générale de l'USR a eu lieu le 13 janvier, la demande de panneaux occultant à la salle polyvalente a été réitérée par le bureau de l'association.

L'Assemblée Générale des Donneurs du Sang a lieu ce vendredi 20 janvier et celle du Comité Paroissial le 28 janvier.

Suite à un courrier du Député Xavier Breton proposant des aides pour le fleurissement, un courrier de demande pour un bon d'achat d'une valeur de 300 € va être envoyé.

Les fleurs conservées dans le four de Sénissiat n'ont pas résistées et ne seront pas réutilisables cette année, en raison des basses températures de cet hiver.

❖ **Questions diverses :**

♦ **Recommandation de la Chambre Régionale des Comptes:**

La Chambre Régionale des Comptes recommande à la commune de favoriser une stratégie financière et fiscale pour la fin du mandat.

La réflexion déjà conduite sur un programme pluriannuel d'investissement correspond bien à cette sollicitation.

♦ **Commission Communale des Impôts Directs :**

Monsieur le Maire a sollicité, cet automne, les services fiscaux afin d'organiser une réunion de la Commission Communale des Impôts Directs, qui ne s'est pas réunie depuis plusieurs années. Suite à cette sollicitation, un inspecteur des services fiscaux est venu le 17 janvier en mairie afin d'examiner des dossiers d'urbanisme de 2013 à 2015. Suite à cela, la commission sera réunie très prochainement.

♦ **Divers tarifs :**

Suite au projet de nouvelles installations au cimetière, il est important de réfléchir aux tarifs à mettre en application pour les cavurnes et le puits des cendres. Ce sera également l'occasion de réviser éventuellement les tarifs en vigueur et de peut-être proposer d'autres durées de concessions.

Les tarifs de locations des salles communales pourront également être révisés.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de deux locations qui ont posés problèmes fin décembre. En effet les salles n'ont pas été rendues propres, les cautions ont été retenues. Monsieur le Maire remercie également Martine Mazuir pour son aide et son implication pour les locations des salles.

♦ **Numérotation le clos des Murgers :**

Des habitants du clos des Murgers ont fait la demande de numérotation pour le lotissement. Certains quartiers n'ont pas de numérotation, celle-ci doit donc être envisagée.

♦ **Ordures Ménagères :**

Les calendriers 2017 des collectes d'ordures ménagères et des collectes sélectives, pour Revonnas sont disponibles et seront distribués dans les prochains jours.

Les collectes sur Sénissiat seront déplacées et se feront avec les collectes de Bohas Meyriat Rignat, le lundi pour les ordures ménagères et le mercredi des semaines paires pour le tri sélectif.

♦ **Carrefour de L'arrêt de bus à Sénissiat :**

Suite au courrier adressé au service des routes du conseil départemental, en septembre, une réponse sera rapidement apportée par celui-ci.

Un comptage des passages et de la vitesse a été effectué sur ce carrefour.

♦ **Fontanette :**

La visite qui devait être effectuée par des membres du conseil au secteur de la Fontanette, pour le problème d'évacuation des eaux et une éventuelle cession de terrain, a été annulée pour cause de mauvais temps et reportée à une date ultérieure.

♦ **Chemin de la Montagne Noire :**

Monsieur Tabouret avait sollicité la commune en 2011 pour acquérir une petite surface de bois attenante à sa propriété, l'opération n'ayant pas aboutie, il réitère sa demande. Le conseil est d'accord sur le principe, il reste à examiner les modalités de cette cession.

♦ **Carrelage mairie :**

Le carrelage à l'étage de la mairie se décolle, cela s'était déjà produit depuis les travaux de rénovation. L'entreprise de carrelage ayant effectué les travaux a été contactée et est intervenue, les travaux étant sous garantie décennale.

♦ **Toit ancienne école :**

Suite au constat du mauvais état des velux de la salle d'évolution de l'ancienne école, il a été demandé à David Mortier de faire une évaluation : le film protecteur est hors service et serait à remplacer. Un devis pour ces travaux est à venir.

L'ordre du jour étant terminé Monsieur la Maire déclare la séance close.

**Le Prochain conseil municipal est fixé
au jeudi 16 février 2017 à 20 heures**